

Comité P de quartier  
du Portrieux



[www.portrieux.com](http://www.portrieux.com)

ARRIVE LE

- 6 OCT. 2011

MAIRIE  
ST QUAY-PORTRIEUX

Saint-Quay-Portrieux, le 5 octobre 2011

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 mai 2011 en réponse à ma lettre du 9 mai et je vous en remercie. Sa rédaction succincte a provoqué étonnement et interrogations parmi les adhérents de notre comité de quartier.

C'est aux élus de notre commune que nous avons adressé les orientations d'aménagement choisies sans ambiguïté par les habitants du Portrieux. Il ne s'agit donc pas de voir nos propositions « intégrées à l'approfondissement de l'étude d'aménagement du quartier du Portrieux que le maître d'œuvre va pouvoir initier ».

Lors de notre rencontre du 29 octobre 2010, vous nous avez déclaré qu'il serait antidémocratique de revenir sur un choix voté par le conseil municipal. Nous vous en donnons acte. Toutefois, notre comité de quartier a deux questions à formuler.

- Comment ce vote en conseil municipal a-t-il pu ignorer aussi totalement les attentes des habitants du Portrieux ?

- Pourquoi ce qu'un vote du conseil municipal a décidé ne pourrait-il pas être modifié par un nouveau vote du conseil municipal mieux informé des attentes des habitants du Portrieux ?

Il nous semble que, dans cette démarche, le dialogue concret et vivant avec les Quinocéens ainsi que la démocratie communale ne peuvent qu'y gagner.

Les débats du conseil municipal du 15 septembre dernier n'ont fait que confirmer nos craintes de voir maintenir, contre l'avis des habitants du Portrieux, le choix d'un aménagement urbain déplaçant la circulation du bord de la plage à proximité des habitations.

Ayant étudié attentivement les trois propositions d'aménagement, nous avons bien compris que leur logique consiste à réduire à un seul les deux espaces de circulation automobile du Portrieux. Dans cette logique, la desserte des habitations conduit à reporter la circulation au droit des dites habitations. Elle conduit aussi, après stationnement, à traverser les jardins du port avec enfants, chaises pliantes et bouées pour accéder à la plage.

La réunion des jardins du port avec la plage est typiquement une fausse bonne idée. Faute d'avoir pris le temps de l'observer, elle ignore le fonctionnement des espaces de convivialité du Portrieux. Les jardins du port ont, de tout temps, été un espace lié aux habitations et aux commerces qui les bordent. Les habitants du Portrieux veulent qu'ils le restent.

[comite@portrieux.com](mailto:comite@portrieux.com)

5, rue des Lilas - 22410 Saint-Quay-Portrieux - 02 96 32 99 19

Association loi 1901 à but non lucratif n°w224001150 Préfecture des Côtes d'Armor le 08/07/2009

